

SOLDATS: JE SUIS CONTENT DE VOUS!

Le 2 mai 2006 le «*petit caporal*» Jean-Claude Mailly a (en respectant, comme il se doit la voie hiérarchique) adressé un «*ordre du jour*» de félicitations aux camarades parisiens qui ont vaillamment combattu pour la modification de l'article 8 de la loi n°2006-457.

Il est vrai que la modification, obtenue de haute lutte, du texte voté par les «*représentants du Peuple*», s'est faite dans la concertation avec l'appareil d'état et a, du même coup, promu les «*dirigeants*» syndicaux au rôle de «*co-législateurs*».

Rappelons qu'à l'origine de la C.G.T., les militants qui géraient, à tous les niveaux, les organisations confédérées se définissaient comme des «*responsables*» (devant leurs mandants). Très rapidement, un certain nombre d'entre eux se sont autoproclamés dirigeants (de leurs mandants).

Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi: ils agissent comme des maréchaux d'empire.

Reste à savoir ce qu'en pensent les militants qui, eux, s'efforcent de construire des syndicats pour défendre leurs «*intérêts particuliers*».

Alexandre HEBERT.

Nous reproduisons ci-dessous un courrier de Jean-Claude Mailly adressé à Gabriel Gaudy le 2 mai dernier. Son contenu se suffit à lui-même.

*Gabriel GAUDY Secrétaire Général de l'UDFO Seine
131, rue Damrémont 75018 Paris*

Mon cher camarade,

Je tenais, à travers toi, à remercier les camarades de l'Union Départementale de Paris et l'URIF pour tout le travail militant réalisé pendant le conflit pour le retrait du CPE.

Comme tu le sais, le rôle de l'Union Départementale de Paris est particulier dans la mesure où, dans ce type d'occasion, les manifestations parisiennes revêtent un caractère spécifique, y compris par la présence du Bureau Confédéral.

Tout cela nécessite un contact étroit entre la Confédération et l'Union Départementale qui conditionne l'efficacité et la lisibilité de Force-Ouvrière.

Ce fut réussi et je ne peux, comme toi, que m'en féliciter.

Amitiés syndicalistes.

**Signé Jean-Claude Mailly
Secrétaire Général.**

RETOUR OFFENSIF DU CORPORATISME...

On ne peut reprocher à la hiérarchie catholique un quelconque manque de suite dans les idées. C'est ainsi qu'un certain Guillaume Chocteau délégué général de *COOPERATIVE RESSOURCES SOLIDAIRES* publie un texte à la gloire du corporatisme qu'il oppose à «*l'idée de syndicalisme marxiste*».

Au moment où nous commémorons l'anniversaire de la *Charte d'Amiens*, identifier le syndicalisme de la *vieille C.G.T.* au seul courant marxiste, démontre chez Monsieur CHOCTEAU une immense mauvaise foi ou peut-être, tout simplement une ignorance crasse.

Voici un court extrait du texte intitulé *La corporation comme première organisation sociale du travail (1)*. Il est particulièrement significatif: «*Le corporatisme s'est emparé discrètement de la scène sociale. Discrètement, car les sociétés sortent juste des horreurs du fascisme, dans lequel le corporatisme a joué un grand rôle. L'association d'idée ne doit pas se faire. Même le catholicisme social s'en rend compte et le terme de «corporation» disparaît dans l'encyclique "Mater et Magistra" de 1961. Mais, les sociétés développées se rendent compte que la propriété privée peut très bien s'accommoder de l'ordre social, dans la mesure où on la cadre un peu*».

Alexandre HEBERT.

(1) Site Internet <http://www.ressources-solidaires.org>.